Autorisation parentale – droit à l'image et droit d'auteur

Trophée Jeunes FFESSM 2026 — Sous l'eau, c'est nous !

Une autorisation par jeune participant au projet, à joindre par le club ou la SCA au dossier transmis à la FFESSM.

Titre du projet :
Nom du club ou de la SCA :
Nom et prénom du jeune :
Date de naissance du jeune :
Photos / vidéos concernées (nom des fichiers ou description) :
.....

Nous soussignés, représentants légaux du jeune désigné ci-dessus, autorisons à titre gratuit :

• le club ou la SCA désigné(e) ci-dessus à transmettre à la FFESSM les photographies et/ou vidéos identifiées sur lesquelles notre enfant apparaît, ainsi que la présente autorisation ;

• la FFESSM à utiliser ces contenus, y compris la voix de notre enfant si elle est enregistrée, pour l'examen du projet et sa valorisation dans le cadre du Trophée Jeunes 2026, ainsi que pour faire découvrir la FFESSM et promouvoir ses activités subaquatiques auprès des jeunes, selon les choix ci-dessous ;
• la FFESSM à reproduire et diffuser, aux mêmes conditions et selon les mêmes choix, les créations réalisées par notre enfant dans le cadre du projet (textes, dessins, photos, vidéos, montages), avec mention du club ou de la SCA ;
• le club ou la SCA à diffuser ces contenus sur ses propres supports, uniquement si la case correspondante est cochée ci-dessous. Le club ou la SCA est seul responsable de cet usage ; le retrait de ce consentement lui est adressé directement.

Cocher un choix pour chaque utilisation. Sans choix exprimé, l'usage n'est pas autorisé.

Présentation aux personnes chargées de l'examen des contributions :	☐ Oui ☐ Non
Diffusion sur le site internet ffessm.fr :	☐ Oui ☐ Non
Diffusion sur les réseaux sociaux officiels de la FFESSM (Instagram, Facebook, TikTok, youtube) :	☐ Oui ☐ Non
Diffusion dans la newsletter fédérale et la revue Subaqua :	☐ Oui ☐ Non
Mention du prénom de l'enfant avec les contenus diffusés :	☐ Oui ☐ Non
Diffusion par le club ou la SCA sur ses propres supports :	☐ Oui ☐ Non

Cette autorisation est valable trois ans à compter de sa signature. La diffusion sur internet est accessible dans le monde entier. Les images doivent respecter la dignité, la vie privée et la réputation de l'enfant. Tout autre usage nécessite une nouvelle autorisation.
Nous avons expliqué ces utilisations à notre enfant et recueilli son accord selon son âge et sa maturité. En cas de refus, la structure doit adapter les contenus transmis afin que le jeune ne soit pas identifiable pour les utilisations refusées.
La FFESSM (24 quai de Rive-Neuve, 13007 Marseille), responsable de traitement, traite ces contenus et ce formulaire, sur la base de votre consentement, pour gérer les autorisations et les utilisations consenties. Les contenus sont conservés au maximum trois ans ; l'autorisation peut être archivée cinq ans supplémentaires avec accès restreint, comme preuve. Les contenus sont accessibles aux membres du jury du Trophée Jeunes, dont un représentant de l'association Océan Academy, extérieure à la FFESSM, ainsi qu'au service communication de la FFESSM.

Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment en écrivant à jeunes@ffessm.fr . Ce retrait ne remet pas en cause les utilisations déjà réalisées légalement.

Vous pouvez également exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité auprès de jeunes@ffessm.fr et adresser une réclamation à la CNIL sur www.cnil.fr.

Représentant légal 1 — Nom et prénom :
Représentant légal 2 — Nom et prénom :

☐ Je déclare exercer seul(e) l'autorité parentale ou la représentation légale.

Fait à : Le :

Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :